



Société crédirec demande de chèques

Par **geros52**, le **23/03/2014** à **07:06**

Bonjour a tous ,
En lisant sur le forum tous les sujets impliquant crédirec me rassure un peu , mais j'aimerais quand même avoir quelques avis si possible , merci.
En 1988 ,j'avais contracté un crédit auprès d'un organisme me semble t il disparu (SOVAC il me semble).Après divorce et galères , j'ai du cesser le paiement de ce dernier en 1991 ou 1992....En 2003 J'ai été contacté par une société disparue elle aussi (CABOT?)qui m'a demande cette année la d'adresser plusieurs chèques ce que malheureusement j'ai fait (une douzaine de chèques(antidatés....)de nouveau en galère en 2008 j'ai cesser les paiements à cet organisme et j'ai été relancé en 2012 par CREDIREC qui me demande de faire des chèques également que je refuse en leur disant que n'ayant pas de titre exécutoire je ne peux accéder a leur demande, donc menaces , ect et plus de nouvelles jusqu'au 17/02/14 date a laquelle je reçois un appel du même type (jour mal choisi j'étais en cure de chimio au centre anti/cancéreux.Je demande a nouveau le titre exécutoire qu'ils ne peuvent me fournir et j'arrête là la discution en raccrochant!!!!suis je dans mon droit??n'y a t il pas prescription puisque dernier paiement en 2008 et relance en 2012 ET 2014.En plus a mon avis ils bluffent....Je remercie par avances de vos réponses et vous souhaite une bonne journée.MERCI!!!!

Par **chaber**, le **23/03/2014** à **08:36**

bonjour
consultez le lien ci-dessous qui vous donnera un aperçu des méthodes employées par ces organismes
http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/officines-recouvrement_73116_1.htm#Uy6OL4W9KDI
Vous avez bien réagi en demandant le titre exécutoire
Vous classez ces relances et listez tous les appels que vous pourriez recevoir